

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2937 - LUNDI 12 JUIN 2017

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

# La délicate question de la parité

La loi électorale en vigueur au Congo oblige les partis et associations candidats aux élections à réserver un quota de 30% aux femmes sur les listes. Une prescription que le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, entendait faire respecter sous peine de sanction.

« Une liste qui n'aura pas réservé un quota de 30% aux femmes sera immédiatement invalidée. Nous serons surtout très regardants aux élections locales, conformément aux dispositions de la nouvelle loi électorale », soulignait-il le 23 mai lors d'une rencontre avec les partis politiques.

Cependant, même si les organisations politiques ont donné la part qui leur revient aux femmes, l'on remarque que cette orientation légale se limite aux listes de candidatures, alors que les assemblées, tant locales que nationales, sont loin de refléter cette hypothèse de départ.

Page 3

FRANCE-CONGO

# Des financements issus du contrat de désendettement à la traine



La séance de travail entre les deux parties (Adiac)

Sur un total de 229 millions d'euros à investir, au Congo, dans le cadre du contrat de désendettement et développement avec la France, seulement 68,5 millions ont été décaissés en six ans de mise en œuvre dudit contrat. Les deux parties réunies le 9 juin à Brazzaville, en comité d'orientation et de suivi, ont décidé de promouvoir une gestion rigoureuse afin que le pays tire un réel profit de ces fonds.

« Au moment où le Congo se trouve dans une conjoncture difficile, la gestion rigoureuse du contrat de désendettement et de développement avec la France est la plus souhaitée », espérait au sortir de la réunion le ministre des Finances, Calixte Nyanongo.

Page 5

ELIMINATOIRES CAN 2019

## Sortie ratée pour les Diabes rouges à Kinshasa

Battus lourdement, 3-1 par les Léopards de la RDC, les Diabes rouges du Congo ne sont pas parvenus à se ménager une marge d'avance

nécessaire pour poursuivre leur aventure avec assurance. Après cette sortie ratée, les Congolais ont cinq matchs restant pour espérer une qualification à la CAN Cameroun 2019.

Le chemin peut-on dire est long au regard de la prestation en deçà de la moyenne des poulains de Sébastien Migné, le 10 juin à Kinshasa.

ÉDITORIAL

Anticiper

Page 2

OUENZÉ

## Le mot de Pierre Ngolo à ses mandants

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) dont la candidature n'a pas été retenue pour défendre son bilan, lors des législatives de juillet prochain, a entrepris des descentes dans sa circonscription de Ouenzé 1. Des rencontres aux allures d'adieu, mais au cours desquelles Pierre Ngolo a su, avec une remarquable sagesse, rassurer ses mandants sur les luttes politiques à venir en plaçant sur la bonne orbite le candidat choisi par le parti dans cette circonscription. « Je reste membre du PCT. Je demeure toujours votre parent et habitant de Ouenzé. Ma porte est ouverte à toute la population de Ouenzé. Je vous invite à soutenir le candidat du PCT qui me remplace. On vous le présentera prochainement », a-t-il déclaré.

Page 3





## ÉDITORIAL

# Anticiper

Ce qui est vrai à l'échelle du monde – prévoir, anticiper – si l'on veut éviter de commettre à nouveau les erreurs du passé l'est plus encore à l'échelle nationale si l'on veut que le Congo poursuive sa marche en avant vers le progrès amorcée il y a près de vingt ans alors que nous sortions des terribles guerres civiles de 1998 et 1999. Même si, en effet, des « fous de dieu » comme le « Pasteur Ntoumi » provoquent un désordre destructeur là où ils se terrent afin d'échapper à l'Etat de droit qui tôt ou tard, pourtant, les rattrapera la nation congolaise tout entière aspire à plus de confort, plus d'aisance, plus de sécurité.

D'où cette idée, ce conseil plutôt, que devraient suivre celles et ceux qui comptent présenter leur candidature à un poste électif dans le mois qui vient : énoncer dès aujourd'hui, de façon claire et intelligible, le programme que chacun d'eux s'emploiera à concrétiser s'il est élu.

Un tel travail, dira-t-on, incombe aux partis de l'opposition comme de la majorité sous la bannière desquels vont se présenter la majorité des candidats. Certes, mais cela ne doit pas, ne devrait pas, dissuader chacun d'eux d'apporter sa touche personnelle aux idées générales qu'il sera appelé à défendre sur la place publique pendant toute la durée de la campagne officielle. Tout simplement parce que la vertu première du système démocratique dans lequel nous vivons est de rendre chaque élu responsable des actions qu'il conduira au sein des assemblées nationales et locales s'il recueille, comme il l'espère, la majorité des suffrages le jour du vote.

Alors que s'amorce la dernière étape du processus qui conduira, avant la fin du mois de juillet, au renouvellement de l'Assemblée nationale et des Conseils départementaux chaque candidat, chaque candidate ferait bien de présenter à sa façon le programme du parti ou de la formation politique dont il portera les couleurs. Alors, en effet, il ou elle convaincra les citoyens de voter en sa faveur et donc de lui ouvrir toutes grandes les portes de ces institutions.

Prévoir, anticiper est certainement aujourd'hui la meilleure manière de faire valoir aux yeux de l'opinion publique, de l'électorat, l'intérêt que présente une candidature pour la collectivité tout entière.

Les Dépêches de Brazzaville

## RENCONTRE CITOYENNE

## Les ressortissants du district de Mayama échangent sur le développement de la localité



Les ressortissants du district de Mayama (DR)

**La problématique du développement du district de Mayama dans le Pool a été au centre des échanges organisés le 08 juin à Brazzaville par les ressortissants de ce district.**

Plusieurs orateurs sont intervenus appelant les ressortissants de ce district d'avoir une vision commune sur la manière de relever les grands défis qui se posent aujourd'hui dans cette partie du département du Pool. « Nous avons un retard de dix ans et la question aujourd'hui est de savoir ce qu'il faut faire pour redonner vie au district. Pour atteindre ces objectifs, il nous faut avant tout être unis, solidaires en mettant de côté nos appartenances politiques », a déclaré Roland Joseph Malonga, un des orateurs. Ce dernier a en outre rappelé la vocation agro-pastorale de ce district, qui lui a valu avant le cycle des guerres, le qualificatif de grenier de Brazzaville, au regard des produits agricoles qui inondaient les marchés de la capitale. « Aujourd'hui, Mayama se meurt. Il est totalement sinistré et se trouve dans une si-

tuation socioéconomique très catastrophique. Incapable de nourrir sa propre population à cause de son cheptel qui a été pillé et de la pratique d'une agriculture sur brûlis peu performante et inadaptée. », a-t-il ajouté.

A cet effet, des cellules de réflexion ont été mises en place afin de trouver des voies et moyens pour relever tous ces défis. Evoquant la situation du Pool, les ressortissants de Mayama ont fait savoir que « Mayama n'a pas besoin de la guerre, mais de l'agriculture, l'élevage, la pisciculture et autres projets visant son développement. »

La rencontre a été assortie d'une déclaration des jeunes de cette localité demandant à toutes les bonnes volontés de se joindre à eux dans la recherche des solutions aux problèmes d'intérêt socioéconomiques et humani-

taires de tous les ressortissants de ce district qui sont dans une détresse inquiétante.

Dans cette déclaration lue par Olga Sylvie Nzouélé, les jeunes ont appelé le gouvernement de la République à trouver une solution à la crise qui sévit dans le département du Pool. « Au gouvernement de la République, nous disons que le règlement de la situation du Pool ne peut se faire que par les moyens pacifiques. Aussi, nous lui demandons de tout mettre en œuvre pour que les agents de la force publique envoyés dans ce département ne travaillent que dans le strict respect des principes déontologiques de leur métier », ont-ils signifié.

Ils ont en outre suggéré qu'au moment où nous tendons vers les élections législatives et locales que les opérations de vote dans le Pool ne se tiennent que dans les localités accessibles et bien sécurisées avec un jumelage des bureaux de vote des localités inaccessibles.

Jean Jacques Koubemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue

## Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## OUENZÉ 1

## Dernières rencontres de Pierre Ngolo avec ses mandants

N'ayant pas été retenu par le Parti congolais du travail (PCT) comme candidat dans la première circonscription électorale de Ouenzé pour les élections législatives du 16 juillet prochain, le secrétaire général et député de cette circonscription, Pierre Ngolo a initié, depuis le 7 juin, des séries de dernières rencontres avec ses mandants des quartiers 51, 54 et 59 pour leur dire au revoir et non adieu.

Pendant les dix années qu'il a passées comme député de la première circonscription électorale de Ouenzé (cinquième arrondissement de Brazzaville), a-t-il déclaré, il avait su maintenir le contact permanent avec ses mandants.

Le PCT, a-t-il déclaré, ne m'a pas retenu comme candidat à Ouenzé 1 au terme de la réunion du comité d'investiture des députés pour les législatives dont le premier tour aura lieu le 16 juillet. « Je reste membre du PCT. Je demeure toujours votre parent et habitant de Ouenzé. Ma porte est ouverte à toute la population de Ouenzé. Je vous invite à soutenir le candidat du PCT qui me remplace. On vous le présentera prochainement », a-t-il expliqué. Par ailleurs, il a rappelé à ses mandants des moments de joie et de compassion qu'ils ont passés ensemble ; en faisant référence notamment au drame du 4 mars 2012 dont les stigmates, a-t-il dit, sont encore visibles sur les habitations non réhabilitées et les personnes mutilées. « Je salue votre sens de compréhension et votre esprit élevé du respect à



Pierre Ngolo s'adressant à ses mandants (Adiac)

mon égard au cours de ces durs moments », a-t-il indiqué.

En outre, il a mis à profit ces retrouvailles pour exhorter la population à faire preuve de maturité et du patriotisme pour ne pas répondre aux provocations, aux injures et autres quolibets. « Nous sommes en démocratie et donc nous devons nous assujettir à ses principes, entre autres, le respect de la différence et la promotion de la tolérance », a-t-il conclu.

Les populations des quartiers 51, 54 et 59 que nous avons abordés ont exprimé le regret de ne plus avoir Pierre Ngolo comme député. Selon elles, sa magnanimité, sa simplicité, sa promptitude dans l'organisation des descentes parlementaires, son sens aigu d'écoute faisaient de lui un bon élu du peuple.

Roger Ngombé

## ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

## La question de la parité respectée au sein des partis politiques ?

Initialement prévue pour le 10 juin à minuit, la date butoir de dépôt de candidatures aux élections législatives et locales du 16 juillet a été prorogée de trois jours. A quelques heures de la fin de la période le 13 juin, une seule question se pose : les partis ou associations politiques ont-ils respecté le quota de 30% réservé aux femmes ?

La nouvelle loi électorale fait obligation, en son article 61, aux partis et associations politiques de réserver 30% de quota aux femmes. Le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, rappelait le 23 mai à Brazzaville les dispositions de cette loi aux différents acteurs concernés par le processus électoral en cours. Il promettait par la même occasion des sanctions aux formations politiques qui n'appliquent pas cette disposition. « Une liste qui n'aura pas réservé un quota de 30% aux femmes sera immédiatement invalidée. Nous serons surtout très regardants aux élections locales, conformément aux dispositions de la nouvelle loi électorale », soulignait Raymond Zéphirin Mboulou.

Aujourd'hui, à quelques heures de la fin de la nouvelle date butoir, l'on se demande si cette directrice a été respectée par tous. Le Parti congolais du travail (PCT) qui a rendu, depuis quelques jours, publique sa liste, n'a pas semblé respecter cette disposition. En effet, sur les 132 binômes retenus, on ne compte que près de 40 femmes dont 18 titulaires et 19 suppléantes. La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani, qui a présenté le 8 juin la nouvelle Politique nationale genre pense

qu'il faut sensibiliser les concernées. Visant à atteindre l'égalité entre les sexes et l'autonomisation sociale, économique et politique des femmes et filles au Congo, ce document comprend, entre autres programmes, la promotion du leadership féminin en politique et dans la vie publique. Selon la ministre, dans les différentes listes des candidats aux élections, il y a toujours la stigmatisation des femmes qui sont souvent reléguées au second plan. « Malheureusement, je vais vous dire qu'ils ont un peu raison parce que les femmes se résilient d'elles-mêmes. On peut mettre en place tous les outils juridiques, mais s'il n'y a pas l'engagement et la détermination des femmes, il serait difficile qu'on puisse arriver aux résultats puisque les textes n'obligent pas les femmes à se positionner, ils garantissent tout simplement leur représentativité », a souligné Inès Nefer Bertille Ingani.

Dans la perspective des élections législatives et locales du 16 juillet prochain, le ministère en charge des questions des femmes a mis en place en partenariat avec le système des Nations unies, un programme de formation en faveur des femmes candidates. Mais son exécution nécessite de moyens financiers. « Il serait nécessaire d'avoir des appuis dans des moments pareils pour inciter les femmes, les encourager et surtout les former. Mais au niveau des investitures, il y a eu des situations peu agréables en faveur des femmes parce qu'elles ne sont pas aussi déterminées et engagées. Les femmes ne se positionnent pas assez, donc il faut mettre en place des outils nécessaires de communication. Ce qui

nécessite forcément de l'argent », a déploré la ministre.

## Le CPFP, un autre partenaire important

Outre le gouvernement, il y a d'autres structures qui œuvrent dans le cadre de la promotion des droits des femmes en politique. Il s'agit, entre autres, du Centre de promotion de la femme en politique (CPFP), que dirige l'ancienne ministre des Affaires sociales Emilienne Raoul. Le CPFP a, en effet, organisé en mai dernier une causerie-débat sur le thème : « Les femmes des partis politiques dans le contexte des élections ». A cette occasion, la conseillère du président de la République, chef du département de la promotion de la femme, Antoinette Kebi, rappelait aux participantes la nécessité de se former et d'être informées. Car, disait-elle, la politique est un métier qui exige plusieurs qualités, dont l'écoute; la discrétion; le courage; l'altruisme...

La présidente de cette structure, Emilienne Raoul, s'engageait à s'investir dans la préparation des jeunes des deux sexes dans la perspective des prochaines échéances électorales. C'est ainsi qu'un échantillon de 60 jeunes avait été formé. « Aujourd'hui, avec vous jeunes gens, filles et garçons nous inaugurons un nouveau chapitre, celui de vous préparer aux prochaines élections législatives et locales tel que l'autorise la loi. Aussi, ai-je invité les partis politiques et associations d'envoyer à la formation, des jeunes gens des deux sexes en nombre paritaire », disait Emilienne Raoul, précisant que le nombre de candidates aux différentes échéances électorales affichait une courbe ascendante mais les résultats n'étaient pas à la hauteur des attentes.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## A propos du mandat des jeunes

Ce débat est loin d'être épuisé qui tourne autour de la place que la société congolaise réserve aux 18-35 ans, la couche de la population la plus active, et soit dit en passant, la plus nombreuse chez nous. Est-elle la moins responsabilisée, la plus marginalisée, la mal-aimée ? Mis à part un certain effet de mode qui voudrait qu'à chaque fois qu'ils prennent la parole en public les entrepreneurs politiques s'apitoient sur le sort des jeunes, il est une réalité toute congolaise qu'il convient peut-être de rappeler pour dire qu'à la vérité cette couche de la population a toujours pris une part active dans les institutions nationales.

La question de la jeunesse importe, il est vrai, d'être abordée avec beaucoup de recul car se pose absolument pour elle une catégorisation liée à la position que chacun de ceux qui la compose occupe au sein de la société. Des jeunes sortis des écoles avec diplôme

n'ont pas nécessairement les mêmes aspirations que ceux qui en sont sortis sans brevet ou qualification, que ceux qui ont abandonné le banc de l'école plus tôt, ou ceux qui n'y ont presque jamais mis les pieds. Bien souvent, tous s'engagent en politique autant qu'ils le peuvent et quand arrive le moment des revendications d'emploi ils deviennent indistinctement plus actifs.

Ce n'est pas pour dire que les jeunes sans qualification ont tort de réclamer du travail. La Constitution elle-même stipule en son article 29 que « L'Etat assure l'épanouissement de la jeunesse et garantit le droit à l'éducation et l'égal accès à l'enseignement et à la formation ; la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans ». Puis de renchéir au suivant que « L'Etat reconnaît à tous les citoyens le droit au travail et crée les conditions qui en rendent effective la jouissance ». Il s'agit bien évidemment à ce niveau de dispositions géné-

rales à la mise en œuvre desquelles la participation de chaque citoyen reste l'élément déterminant.

Sur l'engagement politique des uns et des autres, la période préélectorale dans laquelle se trouve le Congo présentement remet la question des jeunes en bonne place. Ceux parmi eux qui ont été investis par leurs formations politiques respectives ont unanimement salué un avènement qui tardait à venir en quelque sorte : « C'est une bonne chose, parce que nous les jeunes, nous avons aussi un rôle à jouer », ont pour l'essentiel déclaré les « investis » de la Force montante congolaise mouvement de jeunesse affilié au Parti congolais du travail. Le son de cloche devrait être le même chez leurs amis des autres partis.

Mais, est-ce pour la première fois que les 18-35 ans monnaient leurs services à ce niveau de responsabilité ? La réponse est non au regard de l'histoire récente du Congo. Dans toutes les institutions nationales, aujourd'hui, comme hier, les jeunes ont toujours en effet exercé des hautes fonctions, les plus hautes mêmes, avec des succès et

des faiblesses, des victoires et des défaites. Pour ce qui est de la fonction présidentielle, de la fonction de Premier ministre, de ministre ou de parlementaire, les exemples sont nombreux. La question est donc moins celle de la marginalisation des jeunes que celle de ce que chacun de ceux qui accèdent jeunes aux responsabilités apporte au pays.

Les débats dans l'hémicycle se déroulant en direct à la télévision nationale, demain, ceux des jeunes dont les caprices des suffrages porteront chance pour représenter leurs mandants à l'Assemblée nationale se révéleront sans attendre : seront-ils des cracks à même de convaincre par la pertinence de leurs interventions ou se contenteront-ils d'épouser l'âme et le corps de vieux partis façonnés depuis un quart de siècle qui ne s'empêcheront pas de leur rappeler chaque fois par le regard oblique et la réprimande d'où ils viennent ?

Sans préjuger de rien, disons aux jeunes et aux plus âgés qui seront élus dans quelques semaines député ou conseiller que le peuple vous regarde.

Gankama N'Siah





**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002 /MPT/2017/UCP/CAB  
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LA CREATION  
D'UN PÔLE D'INNOVATION ET D'INCUBATION DIGITALES (TECHNOPÔLE, DATACENTER ET  
PLATEFORME CSIRT/PKI)  
REPUBLIQUE DU CONGO**



PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO

Référence de l'accord de financement : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet Central African Backbone (CAB), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un cabinet en charge de la réalisation d'une étude sur la mise en place d'un pôle d'innovation et d'incubation digitales (Technopôle, Datacenter et une plateforme CSIRT/PKI).

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

1. Elaborer les études techniques de mise en place du technopôle et du Datacenter (principal et de secours avec une plateforme CSIRT/PKI) dans la zone de Kintélé à proximité de l'Université Denis Sassou Nguesso ;
2. Elaborer les études économiques et financières

assorties d'un business plan détaillé aux fins, respectivement, du développement des filières existantes et en développement à travers la mise en place de FabLab et de l'administration électronique ;

3. Elaborer les études juridiques, institutionnelles et organisationnelles des deux entités afin de réunir les conditions favorables à leur fonctionnement dans l'optique des missions qui leur seront assignées ;

4. Elaborer les études environnementales et sociales afin de se conformer aux principes de sauvegarde applicables aux opérations financées par la Banque ;

5. Elaborer les études architecturales exhaustives sous-jacentes à la construction du technopôle et du Datacenter (principal et sauvegarde) comprenant une plateforme CSIRT/PKI.

Le Ministère des Postes et Télécommunications invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque

Africaine de Développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9h00 - 16h00 GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 26 juin 2017 à 16h 00 et porter expressément la mention « Avis de Manifestations d'Intérêt pour la réalisation d'une étude sur la création d'un pôle d'innovation et d'incubation digitales (Technopôle, Datacenter et Plateforme CSIRT/PKI) » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB - République du Congo

À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo  
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis.

Tel : +242 06 835 00 41

Mail : [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com)

Fait à Brazzaville le 11 juin 2017

Yvon Didier MIEHAKANDA

Coordonnateur du projet CAB

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /MPT/2017/UCP/CAB  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LE RESEAU D'INTERCONNEXIONS A FIBRE OPTIQUE SUR  
LES AXES CONGO-CAMEROUN ET CONGO - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)**

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO

Référence de l'Accord de financement : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet Central African Backbone (CAB), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat pour la réalisation de l'étude sur le réseau d'interconnexions à fibre optique sur les axes Congo-Cameroun et Congo-République Centrafricaine (RCA).

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services attendus du consultant individuel consistent à :

- réaliser un Survey technique complet afin d'identifier et proposer des tracés économiquement et techniquement viables sur les interconnexions avec le Cameroun et la République Centrafricaine

depuis Ouesso tout en mettant en exergue les impacts environnementaux possibles.

• Produire les bordereaux quantitatifs estimatifs des travaux et fournitures nécessaires pour la réalisation des travaux ;

• Elaborer la documentation requise (Termes de Références, Avis d'Appels d'Offre, Document d'Appel d'Offres, etc.) sur la base des modèles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD).

Le Ministre des Postes et Télécommunications invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.) et justifiant des compétences dans les domaines suivants :

- Etude technique du déploiement des infrastructures large bande, filaire (en particulier) ;
- Evaluation financière de l'installation des infrastructures précitées.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisa-

tion des Consultants » de la Banque africaine de développement, édition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous soit au plus tard le 26 juin 2017 à 16h00 GMT et porter expressément la mention « Avis à Manifestations d'intérêt en vue de la réalisation de l'étude sur le réseau d'interconnexions à fibre optique sur les axes Congo-Cameroun et Congo-République Centrafricaine (RCA) » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB - République du Congo

À l'attention : Mr Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo  
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis.

Tel : +242 06 835 00 41

Mail : [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com)

Fait à Brazzaville le 11 juin 2017

Yvon Didier MIEHAKANDA

Coordonnateur du projet CAB



## ELECTIONS LÉGISLATIVES

# Trois questions à Saturnin Otsaleyoua

Investi candidat du Parti congolais du travail dans la circonscription électorale unique d'Okoyo (Cuvette-Ouest), Saturnin Otsaleyoua assure qu'une fois élu, il sera l'intermédiaire privilégié entre les populations d'Okoyo et les pouvoirs publics dans divers sous-secteurs d'activités.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Pouvez-vous nous dire les principales motivations de votre candidature dans la circonscription électorale unique d'Okoyo ?**

**Saturnin Otsaleyoua (S.O)**

: Je profite de vos colonnes pour remercier les membres du Comité d'investiture pour avoir porté leur choix sur ma modeste personne en vue de représenter le PCT dans la circonscription électorale unique d'Okoyo. Je me permets, en outre, de vous rappeler que j'ai mené plusieurs activités politiques dans cette partie du pays et j'en ai reçu l'adhésion de la population à mes initiatives.

En effet, avant que ne soit convoqué le corps électoral pour le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015, je présentais déjà aux populations d'Okoyo, au cours de nos différentes rencontres, la nécessité de changer la Constitution du 20 janvier 2002 pour permettre aux jeunes d'être nommés aux postes de prise de décisions et d'être représentatifs dans les instances électives.

Effectivement, le gouvernement de la nouvelle République a plusieurs jeunes et la Constitution du 25 octobre 2015 offre assez de possibilités à ceux-ci et aux femmes d'être présents dans les instances électives et de prise de décisions. C'est peut-être pour ce combat en faveur des jeunes et pour bien d'autres raisons que parfois j'ignore que la population d'Okoyo doit assurément être ravie que le Comité d'investiture m'ait choisi comme candidat aux élections législatives du 16 juillet prochain dans cette partie du pays.

**LDB : Comment entendez-vous, une fois élu, mener le plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions scolaires, sanitaires et l'entretien des pistes rurales ?**

**S.O** : Une fois élu, je serai un député national et je devrais regarder les questions d'intérêt national de manière globale et non sous l'angle de ma circonscription électorale seulement. Je sais que notre pays est confronté aux difficultés liées à l'insuffisance d'infrastructures scolaires, sanitaires et d'aménagement des pistes rurales. Le Congo a un problème d'éducation qu'il faille régler non seulement au niveau d'Okoyo mais au niveau national si nous voulons avoir des lendemains meilleurs débarrassés des phénomènes comme « bébés noirs », enfants de la rue et autres. Mon combat sera entre autres axé sur ce sous-secteur de l'éducation. Vous savez bien qu'il y a quelques années, le Congo était l'un des pays les plus alphabétisés d'Afrique. Brusquement, les choses ont négativement changé. C'est à nous, surtout à nous les jeunes, de mener des plaidoyers dans ce sens auprès des gouvernants. Il en est de même de la santé. Représentez-vous que dans certaines localités du Congo, on a près de 1000 habitants pour un seul agent bénévole de santé ; pendant que le pays forme des médecins chaque année. Dans la circonscription électorale où je suis candidat comme partout ailleurs, l'agriculture est une activité principale. Sa mécanisation et l'amélioration des activités connexes vont être notre cheval de bataille.

**LDB : Avez-vous un message en guise de conclusion à cet entretien ?**

**S.O** : C'est le 16 juillet prochain que je réaliserai la concrétisation de la promesse de la population de ma circonscription électorale ; afin qu'ensemble nous nous engageons pour construire ce district qui compte trente-quatre villages et cinq quartiers au niveau d'Okoyo-centre.



Propos recueillis par Roger Ngombé

## CONGO/FRANCE

## Relance du processus de désendettement

Les activités retenues de commun accord entre la République du Congo et la France dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D), vont reprendre leur cours normal. Un compromis a été trouvé entre les deux parties, à l'issue du comité d'orientation et de suivi dudit contrat, tenu le 9 juin à Brazzaville.

« Dans le cadre du suivi de ce contrat, un comité d'orientation et de suivi avait été mis en place en 2011, pour agir en qualité d'organe de validation des grandes orientations du C2D. Malheureusement, six ans après sa création, ce comité ne s'est réuni que deux fois. La réunion d'aujourd'hui consacre la reprise des activités régulières afin de valider les projets en cours », a déclaré le ministre des Finances, Calixte Nganongo.

Et d'ajouter : « Au moment où le Congo se trouve dans une conjoncture difficile, la gestion rigoureuse du contrat de désendettement et de développement avec la France est la plus souhaitée ». Notons que sur

un coût global de 229 millions d'euros du contrat, 222 millions sont affectés à des projets, 160 millions ont été engagés et 68,5 millions décaissés.

Pour l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, cette réunion a permis de faire le point sur l'état d'exécution du contrat de désendettement, d'apporter les perfectionnements techniques à la gestion de ce contrat allant dans le sens d'une simplification du circuit financier pour rendre plus efficace la gestion de l'argent. Les échanges ont également permis d'identifier l'enseignement supérieur comme secteur prioritaire sur l'affectation d'un reliquat. « On a recommandé d'accélérer des études sur un certain nombre d'infrastructures liées à la route de la Corniche », a souligné l'ambassadeur. Le C2D finance 13 projets et deux fonds d'études et de renforcement des capacités avec sept ministères à savoir : l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, l'Energie et l'Hydraulique, la Santé, les Affaires sociales, l'Agriculture, l'Enseignement technique et l'Economie forestière.

En complément de l'initiative en fa-

veur des Pays pauvres très endettés (PPTE), qui a pour objectif de rendre la dette soutenable, la France, à l'instar des autres membres du G7, s'était engagée en juin 1999 à fournir un effort supplémentaire pour annuler la totalité de ses créances d'Aide publique au développement (APD) notamment de la République du Congo. Plutôt qu'une annulation « sèche », la France a fait le choix de mettre en œuvre un mécanisme de refinancement par dons des échéances dues, géré dans le cadre d'un contrat pluriannuel dit « de désendettement et développement » (C2D) : le pays débiteur continue d'honorer le service de la dette mais, sitôt le remboursement constaté, la France lui reverse une subvention d'un montant équivalent pour financer des programmes de lutte contre la pauvreté, sélectionnés d'un commun accord avec le pays bénéficiaire.

L'objectif de ce mécanisme est de s'assurer que les marges financières dégagées par les annulations de dette sont fléchées vers les secteurs prioritaires de la stratégie de lutte contre la pauvreté du pays.

Lopelle Mboussa Gassia

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.












**Un Espace culturel pour vos Manifestations**  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

**Horaires d'ouverture:**  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)







Promovacances

# FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux  
forfaits Internet  
BALEZ à prix KDO

Compose \*121\*4#



AG Partners

# FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES



FONCIER

# Kintélé appelée à devenir une commune foncière modèle

**Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a interpellé le 8 juin les directeurs départementaux en charge du foncier de Brazzaville et du Pool sur la nécessité d'éviter le lotissement anarchique dans la localité de Kintélé, érigée en mars dernier en commune.**

« Je ne veux pas que les erreurs que vous avez commises à Brazzaville se répètent au niveau de la commune de Kintélé où les choses doivent être claires », a-t-il déclaré, insistant sur la mise en place d'un plan de lotissement spécial.

Les directeurs départementaux des affaires foncières du Pool et de Brazzaville sont tenus d'appliquer les lois et règlements en la matière, afin d'éviter le désordre foncier à Kintélé qui entraînerait le phénomène d'occupation anarchique des terrains, ainsi que de nombreux litiges parcellaires.

« C'est une nouvelle commune. Il y a eu des expropriations, l'occasion vous est donnée de mettre de l'ordre.

*Je note aussi qu'il est nécessaire de veiller à la constatation des droits fonciers coutumiers et de détecter les réserves foncières. C'est encore une circonscription*

*unique où il faut avoir un chef de circonscription foncière et domaniale », a souligné le ministre Coussoud Mavoungou.*

*Située dans la banlieue Nord*

de la capitale, la commune de Kintélé est en train d'être dotée des infrastructures de base par les pouvoirs publics. Elle abrite d'ores et déjà le plus grand complexe sportif du pays, une université (en construction), un centre international des conférences et d'autres ouvrages. La commune de Kintélé peut jouer un rôle important dans le décongestionnement de Brazzaville où il se pose un certain nombre de problèmes dus à une forte urbanisation. Notamment, le déficit des parcelles de terrain, l'explosion démographique, la saturation des artères, les glissements de terrain et autres catastrophes environnementales. L'an dernier, lors de sa prise de fonction à la tête du département des Affaires foncières, le ministre Coussoud Mavoungou s'était engagé à mettre de l'ordre dans ce secteur en veillant à l'application de la loi.



Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou présidant la réunion (DR)

Christian Brice Elion



**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

**BON PLAN!**

**RECRUTEMENT**



**Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent**

**FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing**

84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

**Brazzaville : 05.532.01.09**

**Pointe-Noire : 06.963.31.34**

ITIE-CÉMAC

## Le soutien des partenaires à l'initiative des journalistes pour la transparence

**Les médias de la zone Cémac entendent jouer pleinement leur partition dans la transparence et la bonne gouvernance des industries extractives au sein de l'espace communautaire. Un engagement appuyé lors d'une rencontre régionale, le 8 juin dernier à Malabo, par la Commission de la Cémac et le partenaire allemand de GIZ-Remap.**



Photo de famille (DR)

La capitale équato-guinéenne, Malabo, a accueilli du 6 au 9 juin 2017 un atelier régional de formation de Organisations de la société civile du Gabon et de la Guinée, couplé avec la rencontre des membres du réseau des journalistes de l'Afrique centrale pour la gouvernance dans la zone Cémac. L'objectif de la rencontre entre la commission de la Cémac et les professionnels des médias des six pays membres de la zone était de présenter aux partenaires de la commission de la Cémac le bien-fondé de l'engagement de ces médias en vue d'une forte implication des différentes parties pour promouvoir la bonne gouvernance et le partage des revenus issus de l'exploitation des ressources pétrolières et minières.

Dans les mois à venir, ces journalistes organisés en réseau vont tenter de faire boucher les choses dans le bon sens. Des supports d'information et de grands reportages seront réalisés afin de sensibiliser les populations locales à la chaîne de valeur et aux enjeux environnementaux des industries extractives ; de renforcer les capacités des médias locaux ; de promouvoir la visibilité des activités de la commission de la Cémac en matière de gouvernance des industries extractives...

David Yingra, directeur de la communication à la commission de la Cémac, le réseautage des journalistes du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad, vient à point nommé pour accompagner la commission dans la mise en œuvre de ses réformes en matière de bonne gouvernance et de projets intégrateurs.

« La constitution du réseau est un pas important dans le cadre de l'intégration de notre

sous-région, c'est un outil indispensable de promotion des idéaux de l'intégration de la sous-région et de développement des Etats membres. », saluait David Yingra à l'issue de la rencontre, promettant appuis et accompagnements de la commission.

Le réseau des journalistes d'Afrique centrale pour la bonne gouvernance des matières premières (Rejac-Cémac) peut aussi compter sur le soutien de l'agence de coopération allemande (GIZ), à travers le Projet de renforcement de la gouvernance des matières premières en Afrique centrale (GIZ-Remap). Il est très important de renforcer les capacités des professionnels des médias, estime Uwe Michael Neumann, conseiller technique principal du projet GIZ-Remap, ce qui permettra d'après lui d'assurer la visibilité de la zone Cémac et de faire connaître ses grands projets de développement économique régional. « On va continuer de travailler avec le réseau des journalistes. Je suis optimiste qu'il y aura après le Remap, d'autres bailleurs de fonds qui vont s'intéresser au travail du réseau », a rassuré Uwe Michael Neumann lors des échanges à Malabo. Rassurant lui aussi, le président du réseau, Laudes Martial Mbon, situe la prochaine étape en termes de structuration du réseau et de mobilisation des autres médias de la région et des partenaires.

Fiacre Kombo, à Malabo



## SANTÉ PUBLIQUE

# Neuf recommandations pour renforcer la lutte contre le cancer

A l'issue de la Semaine scientifique congolaise de cancérologie, couplée aux 6èmes rencontres de l'Alliance des ligues francophones et méditerranéennes contre le cancer (Aliam), tenue à Brazzaville du 5 au 9 juin courant, la communauté scientifique, faite des professeurs venus de plusieurs horizons et les Associations ont recommandé des mesures pour endiguer la maladie.

C'est le professeur pathologiste Bienvenu Lebweze, de la République démocratique du Congo, qui a donné lecture des recommandations. L'amélioration de l'offre des soins et services administrés aux malades cancéreux en institutionnalisant les réunions de concertation pluridisciplinaire en rendant disponibles les protocoles et schémas thérapeutiques standardisés figure en tête des 9 recommandations. Par ailleurs, les spécialistes ont évoqué la création des Ligues nationales de lutte contre le cancer dans les pays qui jusque-là ne l'ont pas encore mise en place. Renforcer les partenariats

entre pays, comme c'est le cas pour les deux Congo ; organiser la formation en ressources humaines en matière de cancer notamment la cancérologie fondamentale et clinique ; renforcer les plateaux techniques et acquérir des plateaux de pointe ; renforcer le système d'information en rapport avec l'épidémiologie des cancers ; plaider pour mobiliser les ressources en vue d'une prise en charge prolixique du cancer font partie des recommandations.

## Le Congo et les participants satisfaits

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline

Lydia Mikolo, qui a tenu une conférence de presse pour faire le point de la Semaine scientifique congolaise de cancérologie, n'a pas pu cacher sa satisfaction. « (...) Au regard de la qualité des travaux, de la valeur scientifique d'éminents professeurs dont certains ont fait le déplacement de l'Afrique centrale pour la première fois, de la participation des Associations aux débats, nous avons atteint nos objectifs. Les participants ont d'ailleurs souligné que le Congo a placé la barre très haute quant à l'organisation de ce grand rendez-vous scientifique sur le cancer », a-t-elle déclaré.

Jacqueline Lydia Mikolo a également expliqué que la grande réforme du système de santé que le Congo a engagée accorde une place de choix à la lutte contre le can-



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo (Adiac)

cer si bien qu'un programme national sera incessamment validé par le Conseil des ministres et que les Associations congolaises de lutte contre cette maladie vont se regrouper au sein d'une seule Ligue... Dans cette lutte, a-t-elle rappelé, les ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique sont également impliqués. La ministre de la Santé et de la population a salué l'implication de la Première dame, Antoinette Sassou N'Gusso, présidente de la Fondation Congo- Assistance qui, après les 5èmes rencontres de l'Aliam à Paris

l'année passée, a tenu à ce que les 6èmes rencontres se tiennent avec succès dans la capitale congolaise. Chose faite. Aussi, l'épouse du chef de l'Etat s'est engagée à faire de la lutte contre le cancer son combat aux côtés des Associations et autres structures luttant contre la maladie. L'élection d'un Congolais, le professeur en cancérologie médicale, Charles Gombé Mbalawa à la présidence de l'Aliam a été une raison de plus, de satisfaction tout comme la présence du professeur Nsondé Malanda au sein du Conseil d'administration de l'Aliam.

Rominique Nerplat Makaya

## CONCOURS D'ENTREE 2017 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR



### APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 8ème année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique... etc.)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 22 mai au 07 juillet 2017 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4ème et de 3ème ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité ;
- 1 Certificat de nationalité ;

www.cg.total.com  
 TotalCongo  
 Total E&P Congo  
 Avenue Raymond Poincaré  
 B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo  
 Tél.: 00 (242) 94 60 00  
 Fax: 00 (242) 94 68 75

07 Août  
 08 2017  
 à la suite d'une présélection sur dossier.



BOURSES À LA DISPOSITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS CONGOLAIS MÉRITANTS ET ISSUS DE FAMILLES DÉMUNIES OU DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

SE FORMER AVEC  
 UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

10 MAI  
 AU 18 JUIN  
 2017

DES BOURSES DE FORMATION PROFESSIONNELLE, TECHNIQUE ET DE SPÉCIALISATION

ÊTRE ÂGÉ DE 17 À 22 ANS AU PLUS POUR LES BACHELIERS DE L'ANNÉE 2017

ÊTRE ÂGÉ DE 19 À 25 ANS AU PLUS POUR LES ÉTUDIANTS DE NIVEAU BAC+3

AVOIR UNE MOYENNE GÉNÉRALE SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 12

N'ATTENDEZ PAS ! DÉPOSEZ VOS DOSSIERS MÊME AVANT L'OBTENTION DE VOTRE DIPLÔME



Pour le dépôt de vos dossiers et pour plus d'informations, nous contacter :  
 +242 06 510 81 03 / 22 281 20 20  
 info@perspectivesavenir.org - www.perspectivesavenir.org  
 35, Avenue des 3 Martyrs/Moungali - Brazzaville, Rép. du Congo



## LIBYE

## Les Emirats arabes unis brisent un embargo sur les armes

Un rapport des Nations unies révèle que les Emirats arabes unis ont fourni des hélicoptères de combat et des avions militaires aux forces du maréchal Khalifa Haftar, hostiles au gouvernement d'union nationale, violant ainsi un embargo de l'ONU sur la livraison d'armes à la Libye.

« Les Emirats arabes unis ont fourni à la fois un soutien direct à l'Armée nationale de libération (ANL), ce qui a nettement augmenté son appui aérien », indiquent les experts de l'ONU dans ce rapport. « L'aide extérieure aux groupes armés, en matière de soutien direct, d'entraînement et d'assistance technique a également augmenté », ajoute le document envoyé au Conseil de sécurité en mai dernier.

Les autorités parallèles libyennes autoproclamées dirigées par le maréchal Khalifa Haftar refusent toujours de reconnaître le Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli et appuyé par la communauté internationale dont l'ONU. Leurs forces contrôlent désormais les villes et bases militaires importantes dans la zone sud de la Libye.

Dans le rapport, les experts des Nations unies ont remonté la piste de livraisons des armes dont des hélicoptères de combat fabriqués au Belarus jusqu'aux Emirats arabes unis. Et comme preuve d'une enquête menée sur le terrain, ils ont présenté des photos montrant leur présence sur l'une des bases aériennes contrôlée par les forces de l'ANL. Il s'agit de la base d'al-Khadim, dans l'est de la Libye, bastion du maréchal Khalifa Haftar.

Les experts de l'ONU cherchaient à confirmer des informations indiquant que les hélicoptères Mi-24p avaient été livrés à l'ANL en avril 2015. Et le Belarus leur a confirmé que quatre hélicoptères avaient été vendus aux Emirats arabes en 2014, qui avaient fourni au moins un appareil At-802i à l'ANL. Les experts ont confirmé que des véhicules blindés provenant de sociétés basées aux Emirats arabes avaient été livrés à ces forces à Tobrouk en avril 2016.

En ce qui concerne la collaboration des Emirats arabes unis pour faire la lumière sur la livraison des armes à l'ANL, le rapport signale que ce pays n'a pas donné suite aux demandes de clarifications présentées par les experts de l'ONU.

Rappelons que la Libye est plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Nestor N'Gampoula

## G5 SAHEL

## Le général Didier Dacko prend la tête de l'organisation

Quelques jours seulement après l'annonce d'une aide de 50 millions de la part de l'Union européenne, destinée à lutter contre les djihadistes, le président malien, Boubacar Keïta, président en exercice du G5 Sahel a nommé le général Didier Dacko à la tête de cette force conjointe.



G5 Sahel a nommé le général Didier Dacko (DR)

En sa qualité de commandant du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad), Didier Dacko, 50 ans, aura la lourde tâche de conduire la lutte que les cinq pays vont mener contre les terroristes dans cette région.

La nouvelle de sa nomination a été accueillie favorablement pour la simple raison qu'il jouit d'une riche carrière militaire. A sa nomination, il était chef

d'Etat-major général du Mali. Il avait dirigé les opérations de reconquêtes du nord du pays, avec l'appui des forces internationales en 2013 et a régulièrement servi dans cette région depuis 1991.

La presse locale qualifie Didier Dacko de « fin stratège militaire ». Parmi ses distinctions, ce gé-

dernier de créer sur leurs frontières communes une force de sécurisation du Liptako-Gourma – zone à cheval sur les trois pays – qui n'a pas encore été mise sur pied. Elle doit constituer une composante de la future force conjointe du G5 Sahel.

Les pays membres du G5 Sahel sont la cible des attaques djihadistes depuis quelques années. Le nord Mali, par exemple, était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de ces groupes terroristes liés à Al-Qaïda. Ces djihadistes ont été en grande partie chassés de la région par l'intervention militaire internationale, lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France, et qui se poursuit actuellement.

Mais des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU, régulièrement visées par des attaques meurtrières, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix sensé isoler définitivement les djihadistes. Ces attaques se sont étendues au centre et dans le sud du pays et le phénomène déborde de plus en plus souvent sur les pays voisins, en particulier le Burkina Faso et le Niger.

Rappelons que la décision initiale de création d'une force conjointe remonte au sommet du G5 Sahel en novembre 2015 à N'Djamena, au Tchad.

N.N'G.

**100<sup>th</sup> Anniversary** / **A century of innovation.**  
Mitsubishi automobiles.

**MITSUBISHI MODEL A (1917)**

**A PARTIR DE**  
**26.800.000**  
**FCFA HT**

**ALL NEW PAJERO SPORT (2017)**

**LE NOUVEAU MITSUBISHI PAJERO SPORT, DISPONIBLE CHEZ TRACTAFRIC MOTORS CONGO**

Retrouvez tous les véhicules de la gamme sur [www.tractafricmc-congo.com](http://www.tractafricmc-congo.com)

**TRACTAFRIC MOTORS**  
Congo

AGENCE BRAZZAVILLE  
113 Av. Edith Lucie Bongo Ondimba  
Tél : +242 6 979 93 30

AGENCE POINTE-NOIRE  
697 Av. du Président Marien Ngouabi  
Tél : +242 6 665 40 30

**MITSUBISHI MOTORS**  
Drive@earth



## ETATS-UNIS

## Donald Trump prêt à démentir les propos de l'ancien directeur du FBI

Après l'audition de James Comey qui a affirmé sous serment devant une commission du Sénat que le président américain lui avait demandé d'abandonner un volet de l'enquête sur de possibles ingérences russes portant sur le général Michael Flynn, son ex-conseiller à la sécurité nationale, Donald Trump a promis de démentir son témoignage.

Le président américain a accusé James Comey de « mensonges » et assuré le 9 juin devant la presse qu'il allait dire « dans un avenir très proche » s'il détenait des enregistrements de ses conversations privées avec James Comey, comme il l'avait laissé entendre dans un tweet. « Vous serez très déçus quand vous entendrez la réponse », a-t-il prévenu.

C'est probablement avant le 23 juin que la Maison blanche devra apporter sa version des faits sur ce sujet, mais la commission du Renseignement de la Chambre des représentants ayant souhaité que la production de ces enregistrements, s'ils existent, soit faite avant cette date.

Réfutant les allégations de l'ex-directeur du FBI, Donald Trump a déclaré : « Il n'y aurait rien de mal si je l'avais fait, selon tous les gens que j'ai lus aujourd'hui. Mais je n'ai pas dit cela ». Le président s'est dit disposé à déclarer sous serment, notamment devant le procureur Robert Mueller, ce qu'il pense de cette affaire. Ce dernier supervise depuis le mois dernier tous les volets de l'enquête sur de possibles ingérences russes - catégoriquement niées par la Russie - dans la campagne présidentielle américaine, y compris selon James Comey sur une éventuelle entrave à la justice. Donald Trump a aussi nié avoir réclamé à James Comey sa « loyauté ».

Le patron de la Maison blanche a relevé que l'audition de l'ex-chef du FBI « n'a montré aucune collusion, aucune entrave ». « Tout va très bien. C'était une excuse des démocrates qui venaient de perdre une élection que certains disaient imperdable » a-t-il relevé. « Franchement, James Comey a confirmé beaucoup de choses que j'avais dites, et certaines choses qu'il a avancées n'étaient pas vraies », a-t-il poursuivi.

D'après plusieurs observateurs, Donald Trump s'est senti exonéré par l'ancien directeur du FBI puisque ce dernier a effectivement confirmé devant les sénateurs que le président n'était pas soupçonné de collusion avec la Russie. En revanche, le président et son entourage ont rejeté avec véhémence le reste du témoignage.

Fort de ce qui précède, l'avocat engagé par le président américain pour gérer la crise liée à cette affaire, Marc Kasowitz, a estimé que l'ancien chef du FBI pourrait être poursuivi pour des « fuites non autorisées » répandues dans la presse en mai, via un ami de James Comey, des notes dans lesquelles il avait consigné certains rendez-vous en tête-à-tête avec Donald Trump.

Nestor N'Gampoula

## CENTRAFRIQUE

## Antonio Guterres redoute l'embrassement du pays

En raison d'un regain d'affrontements à connotation religieuse et ethnique en Centrafrique, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit « préoccupé par l'instabilité généralisée » qui y règne et redoute un « embrassement »

Le secrétaire général craint l'embrassement de la situation en Centrafrique compte tenu des violences qui s'y poursuivent. D'ailleurs, en mai dernier, six Casques bleus ont été tués à Bangassou et sa région, théâtre avec d'autres localités (Alindao, Bria) d'un regain de violences.

« Je suis préoccupé par l'instabilité généralisée et par la persistance des violations des droits de l'homme en République centrafricaine, de même que par les attaques ciblant des soldats de la paix des Nations unies dans le

sud-est du pays », a écrit Antonio Guterres dans un rapport d'activité de l'ONU en Afrique centrale. « La tendance actuelle à l'embrassement préoccupe au plus haut point la communauté humanitaire », s'est alarmé le secrétaire général.

Pour l'OCHA, les affrontements qui « prennent de plus en plus une connotation religieuse et ethnique », sont un fait nouveau « alarmant », puisque c'est sur cette base que la Centrafrique a sombré en septembre 2013. « Pour la première fois depuis août 2014, le nombre de déplacés a dépassé la barre des 500.000 personnes », écrit l'OCHA. Hormis cela, la RCA compte également 400.000 réfugiés dans les pays voisins (Tchad, Cameroun...) pour une population de 4,5 millions d'habitants.

Devant cette situation, Antonio

Guterres a exhorté les partenaires régionaux et sous-régionaux « à redoubler d'efforts » pour mettre un terme à ces violences et leur a demandé de tout faire pour éviter que les rebelles ougandais de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) « profitent de l'appel d'air » créé par le retrait de l'armée ougandaise et des forces spéciales américaines pour perpétrer de nouvelles attaques. Les forces spéciales américaines envoyées en RCA avaient pour mission de traquer Joseph Kony, le chef de la LRA.

La Centrafrique avait sombré dans les massacres de masse entre la coalition Séléka, pro-musulmane et anti-balaka, pro-chrétiens ou animiste. C'est grâce à l'intervention de la France et des Nations unies que le calme a été ramené dans la ville de Bangui, la capitale, mais pas à l'intérieur du pays.

N.N'G.

## Piraterie maritime : un réseau inter-régional de 19 pays formé à Yaoundé

A l'issue d'une réunion le jeudi 8 juin à Yaoundé, au Cameroun, sur la piraterie maritime, un réseau inter-régional contre le fléau a été constitué. Il couvre l'ensemble des pays côtiers du Golfe de Guinée, du Sénégal à l'Angola.

Appuyé par l'Union européenne, ce projet va se concentrer, les deux premières années, sur une zone pilote allant du Togo au Gabon. Les pays concernés entendent développer des moyens techniques et humains propices à un échange d'information entre eux, notamment en matière d'activités maritimes.

Le projet visant à combattre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée est doté d'un budget de 9,2 millions d'euros sur quatre ans.

La création du réseau inter-régional de lutte contre la piraterie maritime vient à point nommé puisque ce phénomène est devenu un véritable problème dans le Golfe de Guinée. En effet, selon un rapport du Bureau maritime international, 966 marins avaient été attaqués en 2012 par des pirates dans les eaux qui bordent cette région. Les dirigeants des pays côtiers ont engagé depuis quelques années une réflexion conjointe avec les Nations unies et les organisations régionales sur cette question en vue de doter chaque Etat membre de moyens de lutte plus efficaces et organiser une plus grande coopération régionale.

N.N'G.

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent aux

# salons de formation

## «ETUDIER EN RUSSIE-2017»



les 16-17 juin  
à Brazzaville de 9.00 à 14.00h

Adresse:  
Centre culturel russe de Brazzaville,  
Avenue Amilcar Cabral  
(à côté de Casino, ex-Score)  
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021  
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

les 16-17 juin  
à Pointe-Noire de 9.00 à 14.00h

Adresse:  
Consulat Honoraire de Russie,  
Avenue Moe Telli, Centre - ville,  
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum),  
B.P. 5363 Pointe-Noire,  
Tel: +242 055005560

LES INSCRIPTIONS  
SONT OUVERTES!

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

WWW.EDURUSSIA.RU

## NÉCROLOGIE



Chico Okana, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Ngola Mongo et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle, père et grand-père Ngola Mongo Don Deffredy (Gawolas), survenu le 1er juin 2017 à l'hôpital militaire Pierre Mobengo de Brazzaville à 8h45. La veillée mortuaire a lieu au N°99 de la rue Mossaka à Ouenzé (croisement avenue de la Tsiémé et des Chards). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Le directeur de l'Administration et des Ressources humaines a la profonde douleur d'informer le personnel de la Présidence de la République, du décès de Pierre Christophe Douma, auront lieu le lundi 12 juin 2017 selon le programme ci-après :  
09h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
10h00 : recueillement au CNRTV de Nkombo ;  
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;  
16h00 : fin de la cérémonie.

## PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES



de M. Packoth Alain Marie-Médard décédé le 22 mai 2017 en France

-VENDREDI 9 JUIN 2017

17h00 arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport international Maya-Maya et dépôt du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-LUNDI 12 JUIN 2017

9h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;

10h00 : recueillement au domicile familial, N°88, rue Lénine Poto-Poto ;

11h30 : départ pour la Basilique Sainte-Anne du Congo ;

12h00 : messe de requiem ;

13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;

15h30 : retour au domicile

17h00 : fin de cérémonie.



## CHRONIQUE

## Rien qu'un pan de Poto-Poto!

C'est l'un des plus anciens quartiers populaires centraux de Brazzaville, fondé vers 1900 sur des marais peu salubres et la localité pré-coloniale d'Okila, sa commune fut créée et planifiée en 1911 par les administrateurs Latapie et Butel, avec plan en damier, caractéristique et lotissements modèles pour « Africains ». C'est le 31 décembre 1943, par arrêté n°2623 du gouverneur général de l'AEF, Félix EBOUE qu'il est érigé en Commune indigène.

Le vieux Poto-Poto, autour de la rue Mfoa, superbement évoqué par l'écrivain Tchicaya U Tam'si dans son roman « Ces fruits si doux de l'arbre à pain » comme une immense zone de brassage des ethnies du Nord-Congo arrivées vers Brazzaville à la faveur de l'exode rural. Poto-Poto est d'abord et avant tout une manière d'être, une ambiance, un croisement de cultures, et tout cela est fidèlement décrit dans le huitième roman d'Henri Lopes « Une enfant de Poto Poto ».

Étendu au nord du centre-ville pour être limité au nord-ouest par Mougali, tandis que Ouenzé lui est frontalier au nord, au sud-ouest, il est mitoyen à Bacongo, en revanche au sud et à l'est, Poto-Poto est arrosé par les eaux du fleuve Congo. Il a une population environnante de 101.000 habitants avec une superficie de 900 ha.

Village de création administrative coloniale, il est né du regroupement des campements des travailleurs africains et des hameaux de la plaine, il a été alimenté par l'exode rural des populations riveraines du fleuve Congo, que les bateaux de l'administration coloniale, des missionnaires embarquaient en masse pour Brazzaville.

Dès la fin du XIXème siècle, ils ont accompagné Savorgnan de Brazza sur les rives du Pool et depuis, nombre de « Sénégalais » se sont établis au Congo et ne l'ont plus quitté. En effet, Pierre Savorgnan de Brazza prenait le bateau à Dakar et emmenait avec lui des « laptots » (militaires africains). Parmi ces derniers, des Sénégalais, certes, mais aussi des Maliens, des Guinéens et autres Ouest-Africains à l'instar de Camara Malamine qui avait quitté son village du Fouta sénégalais pour devenir marin, avant de s'engager à Saint-Louis dans le corps des laptots et devenir le premier chef de poste du territoire Nkuna cédé par Makoko. Ce dernier mourut à Gorée, au Sénégal, en 1886 et la rue reliant la place de l'hôtel de ville à celle de la Poste centrale, au cœur de Brazzaville, porte son nom.

Au départ, les Sénégalais ont été installés autour de la mairie de la ville, qui n'était encore qu'un bourg. Ils ont ensuite été déplacés par l'administration coloniale près de la Maison d'arrêt (en lieu et place de l'actuel palais de justice, d'où le nom de « Dakar » donné à ses abords), puis dans l'arrondissement de Poto-Poto, dont ils seront les premiers habitants. En 1910, ils y construiront la première mosquée. Poto-Poto est alors surnommé le quartier des Sénégalais. Au fur et à mesure de l'implantation coloniale française, les laptots vont céder la place aux gens de métiers, car il n'y avait pratiquement pas d'ouvriers au Congo, il a donc fallu faire venir des maçons, des électriciens, des chauffeurs, des mécaniciens, etc. Certains se sont installés à Pointe-Noire et se sont spécialisés dans la pêche. Quant aux Togolais et Dahoméens, surnommés Popos, la plupart à l'époque sont employés comme comptables par les compagnies concessionnaires, d'autres deviennent magistrats. La vague migratoire qui a suivi est composée principalement de commerçants, attirés par la noix de cola présente au Congo, puis ils sont passés du négoce de la cola à celui d'autres denrées.

Quelques familles sortiront du lot, comme les Diop, dont sont issus un célèbre chef de quartier, Mamadou Diop, ainsi que le premier commerçant musulman à vendre du manioc de Kinkala sur les marchés de Brazzaville, Sidiki Diop. La famille Thiam se distingue, elle aussi, en introduisant la grande pêche fluviale et en créant le port de Yoro, à Brazzaville et la famille Diawara est connue pour avoir développé le commerce de la noix de cola dans les départements de la Likouala et de la Sangha. À partir des années 1970, le lingala devient la langue parlée à Poto-Poto à la faveur du besoin pour les nouveaux arrivants, de personnel de maison, ils embauchèrent pour la plupart des Congolais de Kinshasa, qui à leur tour imposèrent le lingala aux patronnes. Les Ouest-Af demeurent les rois incontestés de l'importation de produits manufacturés et du commerce de détail au Congo, ils en contrôlent toute la filière et disposent de centrales d'achat à Dubaï et en Chine, ont des agents au port de Pointe-Noire et se réunissent souvent en s'informant au quotidien de la concurrence et des prix pratiqués. Ils sont néanmoins aujourd'hui de plus en plus concurrencés par les Rwandais, Camerounais, Nigériens, Congolais de Kinshasa, mais aussi les Chinois et Indiens.

La diversité a donné à Poto-Poto des grands traits d'affluence démographique, les appellations des rues témoignent de la composition ethnique très variée et très cosmopolite de ses premiers habitants à l'image de sa population d'environ actuelle. Mongo, Dahomey, Yaoundé, Bangalas, Haoussas, Kassai, Banziris, Bakongo, etc...

L'un des intérêts du quartier Poto-Poto, c'est qu'il est particulièrement vivant, né d'un brassage de populations congolaises et africaines d'origines et d'ethnies diverses.

Poto-Poto, joyau architectural c'est aussi un véritable patrimoine culturel qui permet sa visite sous tous les contours. L'on doit commencer sa découverte par la basilique Sainte-Anne et ses jolies tuiles vertes inaugurée en 1949, sa silhouette élégante, construite dans un style qui mêle architecture européenne des années 1940 à celle des pratiques locales, tunnels en bambous du Mayombe, cases-obus en terre du Tchad... à côté du stade Félix-Eboué dont la superbe tribune monumentale est due au même architecte, Roger Erell, et de la partie la plus ancienne, autour du rond-point de la France-Libre, inauguré par Jacques Chirac en 1996.

Ses atouts culturels et artistiques et même sportif, se déclinent de plusieurs manières. L'école de peinture de Poto-Poto, cette grande case couverte d'un toit en tôle installée sur un terrain arboré, fondée en 1951 par le Français, Pierre Lods, pour y rassembler les talents dont Jean Iloki et Eugène Malonga sont les initiateurs... Jean Balou, Nicolas Ondongo, Félix Ossali, Marcel Gotène, François Thangol, Michel Hengo, Jacques Zigoma, Guy Léon Fylla... y ont développé leur art et rencontré pour certains une renommée internationale, à tel point qu'on parle d'un style de peinture de Poto-Poto, notamment celui des « Mikés » ou « Mikeys » qui signifie « petit » en lingala, qui se développe sous l'influence de Félix Ossali, le premier élève de Lods, et cette école, s'est, si bien perpétuée, car imitée dans toute l'Afrique et sa reconnaissance dépasse rapidement les frontières du Congo avec plusieurs distinctions.

Certains monuments architecturaux perpétuent les vestiges précoloniaux comme la Cathédrale Sacré Cœur, le Cimetière Hollandais, l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, la Poste Centrale, La Primature etc..., et d'autres font la fierté de Poto-Poto à l'instar du Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza et de la grande Fresque de l'Afrique en plein centre-ville.

L'on ne peut pas raconter l'histoire musicale du Congo- Brazzaville et partir de Poto-Poto pendant la période coloniale sans parler d'artistes légendaires tels Paul Kamba, Albert Loboko, Bernard Massamba « Lebel », ou encore Emmanuel-Joachim-Damongo-Dadet, Gabriel kakou, qui dès 1934 apprenait aux jeunes gens à jouer de la guitare et créait ainsi les jalons de la rumba à son domicile familial de Poto-Poto, parmi tant d'autres.

Paul Kamba est le réel précurseur de la Rumba Congolaise, et son parcours musical est lié à la transformation de Brazzaville, cité d'histoire, il est presque oublié par la nouvelle génération par manque de discographie. Albert Loboko est un grand musicien certes, mais aussi footballeur qui consacra ses meilleurs moments de loisir à la musique d'orchestre, en jouant de la guitare, du piano et du banjo, bien avant Paul Kamba et les autres cités. En 1935, il crée le groupe musical « Bonne Espérance » que rejoint par la suite Paul Kamba, avant d'assurer la relève avec « Victoria Brazza » en août 1941.

Notre cité de la diversité a également été le théâtre de dancing clubs et bars célèbres comme Chez Baker sur l'avenue de France, Gaité Brazza, Congo Zoba, Mouendo koko, Mon pays, Bankaites, Faigmond en 1949...

Ferréol GASSACKYS

## INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

## Un mois de juin musical

**La programmation du mois de juin à l'Institut français du Congo sera marquée par plusieurs activités musicales, accompagnées par un peu de théâtre. En voici les quelques temps forts.**

Le directeur de l'IFC Richard Moutuy reconnaît dans son édito intitulé « Dans la rue la musique » que l'institution qu'il dirige fera ce mois-ci une part belle à la musique, à travers notamment deux grands moments. D'abord le 21 juin avec la fête de la musique, puis deux concerts avec deux ensembles exceptionnels réunis les 23 et 24 juin. Il s'agit de : Chœur Credo et l'orchestre symphoniste kimbanguiste de Kinshasa. Mais également « Mi Kuiza » la nouvelle création du chorégraphe Muleck et deux pièces de théâtre.

Le samedi 10 juin, les petits ont été au rendez-vous avec Lecture et images expliquées histoire, à 10h00.

Le mardi 13, le tour reviendra au ciné itinérant avec Peau d'âne, à 18h00.

Le mercredi 14 juin, le ciné-club avec Tomboy à 18h00, puis le jazz à la Cafet' avec Blues Alro, d'Alan

Kulu et son partenaire Roger Sianard « l'homme à l'hormonica ». Ils revisiteront à leur manière les grands classiques de Freddy King, B.B King, John Lee Hooker, et tant d'autres..., à 19h30.

La deuxième quinzaine du mois de juin s'ouvre avec la conférence-exposition sur l'art africain avec des peintres de Poto-Poto et des autres (1946-1966). Elle aura lieu le jeudi 15 juin et animée par Aline Pighin, à 15h00. Le vendredi 16 juin, il y aura du reggae à la Cafet' avec I Jah man & Roggadel, à 19h00. Le samedi 17 juin, les petits se retrouveront de nouveau en lecture et image expliquées, escalier..., par Olga et Victorine, à 10h00. A 16h00, le tour reviendra au ciné jeunesse avec Peau d'âne. Le mercredi 21 le monde musical sera à l'honneur avec la fête de la musique (FDLM 2017) à partir de 18h00, avec 250 artistes sur 4 scènes pendant 6h du temps de musique.

Le jeudi 22 juin, le monde littéraire sera au rendez-vous à travers la rencontre littéraire avec Rêves candides de Gaëtan Ngoua, à 15h00.

Le vendredi 23, le tour reviendra à la musique classique, avec un concert de Chœur Credo & l'orchestre Kim-

banguiste, à 19h00. Le samedi 24, la journée s'ouvrira par la Journée mondiale de la communication (JMC 2017) à 09h00, suivie de rendez-vous hebdomadaire le samedi des petits consacré aux images expliquées, histoire audio..., à 10h00, puis de la deuxième prestation du Chœur Credo-Orchestre S. Kimbanguiste en musique classique à 19h00. Le mercredi 28 aura lieu le débat d'idées sur La destruction de l'environnement..., à 15h00; à 18h00 ciné courts avec Wipeout, d'Amine Berrada avec Grégoire Pointecaille en 7 minutes; Fille du calvaire, de Stéphane Demoustier avec Denis Eyriey et Antoine Mathieu, en 20 minutes, et Le Marin masqué, de Sophie Letourneur avec Sophie Letourneur, Laetitia Goffi..., à 18h00; suivi du jazz à la Cafet' avec Willy Bourdon à 19h30.

Le jeudi 29 est prévu l'acteur et la scène; une soirée consacrée au théâtre avec La contrebasse (culturEchange) à 19h00. Et enfin, la programmation mensuelle de juin 2017 se bouclera le vendredi 30 avec le théâtre de nouveau. CulturEchange en partenariat avec l'IFC, présentera L'Acte de respirer.

Bruno Okokana



**BUROTOP IRIS**

# TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



**LED 32" HD: 159 000 Fcfa**

**LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa**

**LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa**

**LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa**

**LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



## INSÉCURITÉ

## Des miliciens en déroute au Nord-Kivu et au Grand Kasai !

**Les Forces armées de la RDC ont récupéré, depuis quelques jours, plusieurs bastions des miliciens dans ces deux provinces réputées névralgiques du fait de l'insécurité ambiante qui y règne.**

Des éléments des FARDC solidement revigorés ont fait parler la poudre ces dernières semaines, tant au Nord-Kivu que dans le Grand Kasai, dans le cadre de leur mission de pacification et de stabilisation du territoire national. Les groupes armés qui pullulent dans ces deux foyers de tension ont, en effet, été secoués par la puissance de feu des FARDC visiblement requinquées. L'opération « Sukola 2 » lancée au Nord-Kivu visant à neutraliser tous les groupes armés actifs dans les territoires de Rutshuru et Lubero a permis de mettre hors d'état de nuire plusieurs milices et libérer quelques villages sous leur emprise.

Dans une déclaration faite le 8 juin à la presse, le major Guillaume Njike Kaiko (porte-parole de l'opération « Sukola 2 ») s'est réjoui des succès enregistrés par les forces loyalistes avec le soutien de la Monusco et de l'Institut

congolais pour la conservation de la nature (ICCN). À l'en croire, la situation pour l'heure, serait sous contrôle des FARDC qui ont récupéré la quasi-totalité des bastions des miliciens Maï Maï dont Tchondo, Chanika, Birua- Kamuhororo et Kafunzo. « Plus de trente-deux capturés. Il y a ceux qui se sont rendus et des armes qui ont été récupérées sur l'ennemi », a indiqué la même source. Et d'ajouter que d'autres villages et pêcheries tels que Kamandi-Lac, Lunyasenge, Katundu et Nduali, sur la côte Est du lac Edouard (territoire de Lubero) ont été également libérés par la coalition FARDC-Monusco-ICCN.

Toujours avec la même détermination, les FARDC ont également mis en déroute, la semaine dernière, de nombreux miliciens de Kamuina Nsapu au Kasai central bien qu'il persiste encore quelques poches de résistance. Les positions jadis occupées par ces miliciens notamment dans les grands centres et grandes agglomérations ont été récupérées par les forces loyalistes, apprend-on. Une situation qui réjouit naturellement le commandant du secteur opérationnel des FARDC



au Grand Kasai, le général de brigade Marcellin Assumani.

Dans un point de presse tenu le 8 juin à Kananga, cet officier des FARDC a plaidé pour l'adhésion continue de la population au processus de pacification et a demandé aux miliciens de libérer les personnes enlevées. « Il ne

faut pas qu'au vu d'un milicien que tout le monde s'enfuit. Arrêtez-le et mettez-le à la disposition de la justice. Que la population mette sa confiance totale aux forces de l'ordre pour leur sécurité et qu'elle abandonne la croyance en des pratiques féti-

chistes. On a démontré que les fétiches n'ont pas d'impact devant la balle », avait-il lancé à la population locale. Dans la foulée, il a encouragé les insurgés à se rendre auprès des FARDC et à la population de dissiper la peur.

Alain Diasso

## CULPAC

## Dominique Khonde foncièrement investi pour la paix une année après son élévation

**À l'occasion du premier anniversaire de son élévation en qualité de ministre universel pour la paix par le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac), Dominique Khonde est plus que jamais porté au service de la paix en RDC et dans le monde.**

Le 4 juin 2017, le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a célébré le premier anniversaire de la reconnaissance et de l'élévation du prophète Dominique Khonde Mpolo de l'église Liliba ya Nzambe à la dignité de ministre universel de la paix. A cette occasion, ce dernier a adressé un message de paix, et de fraternité. Il a souligné que sans la paix et l'amour, il n'y a pas de développement de pays. Il a appelé particulièrement les Congolais à pratiquer la paix partout, en commençant par leurs ménages, en passant par leurs milieux professionnels et ailleurs, afin de taire des conflits et autres querelles. Il s'est dit être disposé de manière permanente à œuvrer pour la paix. L'on rappelle que c'est le 4 juin 2016 au stade des Martyrs de Kinshasa, en présence des délégations venues de l'Europe (Belgique, France, Autriche et Italie) que la cérémonie d'élévation du prophète Dominique Khonde s'était déroulée. C'était à l'occasion de la journée internationale de la paix organisée par le Culpac qui coïncidait avec le 45e anniversaire du président de la République Joseph Kabila né un certain 4 juin 1971.

Et Dominique Khonde avait reçu des mains du secrétaire général du Culpac, Daniel Santu Biku,



Dominique Khonde Mpolo, ministre universel pour la paix

le Trophée universel pour la paix décerné aussi à d'autres hautes personnalités dans le monde telles le pape Jean Paul II, l'ancien président du Sénégal Abdou Diouf, la Croix Rouge Internationale. Ensuite, Dominique Khonde a été admis au Panthéon du Culpac à côté d'autres personnalités comme Papa Wemba, Mahatma Gandhi, Mère Theresa, etc. Une année après cette consécration, Dominique Khonde a mené plusieurs actions en faveur de la paix, entre autres, la vulgarisation de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'exécution imminente d'un projet d'accès à l'eau potable dans les milieux ruraux en RDC, etc.

Martin Enyimo

## ACTION HUMANITAIRE

## Le CICR suspend ses activités au Nord-Kivu

**Cette organisation humanitaire, qui déplore vivement l'enlèvement mercredi dernier de ses deux employés par des hommes armés au sud de Lubero, a décidé de suspendre ses activités dans cette partie du pays jusqu'à nouvel ordre.**

Le Comité international de la Croix-Rouge a du mal à mener à bien ses activités au Nord-Kivu à cause de l'insécurité qui prévaut dans cette partie du territoire national. Depuis mercredi 7 juin, cet organisme humanitaire s'est vu contraint de suspendre ses activités dans cette région où ses employés sont constamment la cible des hommes armés. Deux de ses agents ont d'ailleurs fait récemment les frais de cette insécurité ambiante. Alors qu'ils étaient en mission d'assistance humanitaire, ces deux employés ont été pris dans une embuscade tendue à leur convoi par des hommes armés entre Kirumba et Beni dans le territoire de Lubero (province du Nord-Kivu). Enlevés, les deux agents n'ont plus fait signe de vie laissant dans l'expectative les responsables du CICR/RDC qui ne cessent de multiplier des communiqués appelant à leur libération sans condition. D'après Christine Cipolla, cheffe de la délégation du CICR/RDC, les ravisseurs ont tout intérêt à libérer immédiatement ses deux collègues, sains et saufs, et faciliter leur retour.

Un autre responsable de l'organisation, en l'occurrence, le porte-parole Patrick Megevand a, quant à lui, indiqué que le CICR qui a déjà reçu quelques bribes d'informations concernant le lieu de détention de ses deux agents, préfère à ce stade maintenir le dialogue avec les présumés ravisseurs.

En attendant le dénouement de cette situation, les activités sur le terrain sont très affectées. L'on signale par exemple que la distribution de vivres et d'articles ménagers de première nécessité qui avait commencé dans les villages de Kamandi-Gite et Kikuvo, a dû être interrompue à cause de cet incident de sécurité. Aussi, jusqu'à nouvel ordre, tous les déplacements du CICR prévus dans le Nord-Kivu ont-elles été suspendus au grand désenchantement des habitants du sud de Lubero qui tirent un énorme bénéfice de la présence des humanitaires dans leur contrée.

Notons que le CICR intervient notamment dans la distribution des vivres et des biens de première nécessité en faveur de cinq-mille familles au sud de Lubero.

A.D.



## MISE EN ŒUVRE DU PASAG ET GFDRR

## Une mission de la Banque mondiale à Kinshasa

Le programme de cette équipe prévoit des travaux à Goma, dans la province du Nord-Kivu ainsi que dans la capitale congolaise, dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du Projet d'amélioration de sécurité à l'aéroport de Goma (Pasag) et du Projet d'amélioration de la capacité de la RDC à gérer, surveiller et réagir aux risques naturels dans la région de Goma.

Dans un communiqué arrivé à la presse, la cellule d'exécution du Projet de transport multimodal (CEPTM), s'est réjouie du début de la mission d'une équipe de la Banque mondiale chargée d'appui à la mise en œuvre du Projet d'amélioration de sécurité à l'aéroport de Goma (Pasag) et du Projet d'amélioration de la capacité de la RDC à gérer, surveiller et réagir aux risques naturels dans la région de Goma. La mission, conduite par la Chargée des Projets Noroarisoa Rabefaniraka, s'effectuera du 07 au 17 juin 2017 à Kinshasa et à Goma dans la province du Nord-Kivu.

Du 09 au 14 juin 2017, à Goma, a noté la CEPTM, l'équipe de la Banque mondiale aura à travailler sur l'exécution des activités du projet identifiées, en cours et à venir, avec différents partenaires au développement de la RDC impliqués dans la mise



Entretien entre le Coordonnateur national de la CEPTM et l'équipe de la Banque mondiale, dans la salle de réunion de la CEPTM.

en œuvre des projets, la coordination de la cellule d'exécution du PTM, particulièrement l'Unité de Projet basée à Kinshasa (UPK), les représentants des ministères des Transports et voies de communication et des Finances. Cette mission travaillera également avec le représentant de l'exécutif provincial, la délégation de la Régie des voies aériennes (RVA) et celle de l'Observatoire volcanologique de Goma (OVG), le Fonds social de la République, la Protection civile de la province du Nord - Kivu ainsi que des organismes des Nations unies dont la Monusco et Ocha.

Il est également souligné que cette délégation aura à effectuer des visites des chantiers à l'aéroport de Goma et aux travaux d'achèvement de la construction du collecteur d'eau. Mais il est aussi prévu une possible visite des travaux de pavage dans la ville de Goma. Lors de cette étape du chef-lieu du Nord-Kivu, la mission aura enfin à passer en revue les performances financières et opérationnelles des projets. Les aspects visés sont notamment la passation des marchés, la gestion financière, la sauvegarde sociale et environnementale, les décaissements ainsi que la réalisation des objectifs de développement du Pasag et du GFDRR.

Au retour de la mission dans la capitale, Kinshasa, son programme prévoit des entretiens avec l'ambassade du Japon et une réunion de restitution avec le Vice-premier ministre et Ministre des Transports et voies de communication. Alors que la mission sera clôturée par la remise au gouvernement congolais, d'un projet d'aide-mémoire reprenant les conclusions principales de la mission.

Lucien Dianzenza

## NAVIRE CONGOLAIS ARRAISONNÉ À ANKARA

## Qui est derrière la cargaison d'héroïnes saisie en Turquie ?

Les forces de sécurité turques ont arraisonné le 7 juin un navire qui battait pavillon congolais (RDC) aux larges des eaux internationales et qui dissimulait dans ses compartiments secrets plus d'une tonne d'héroïne (soit 1.071 kilos) estimée à 57 millions de dollars.



Les tonnes d'héroïnes saisies par les forces navales turques

L'affaire fait grand bruit autant que celle de « Panama papers » qui, il y a quelques mois, avait ébranlé le microcosme politique. La différence, cette fois-ci avec la saisie mercredi 7 juin par les forces de sécurité turques de quarante sacs contenant 1.071 kg (2 361 lb) d'héroïnes, est que la RDC a des arguments à faire valoir pour clamer son innocence dans une affaire dont elle ne maîtrise ni les tenants ni les aboutissants. Sur le dos de qui peut-on mettre ce qui est présenté comme la plus grande prise opérée conjointement par les forces navales turques, les garde-côtes et les forces spéciales de la province de Mersin ? Une question qui taraude bien des esprits au regard des pistes qui se présentent, les unes aussi plausibles que les autres.

Mais dans un contexte de froid diplomatique qui couvre actuellement les relations entre la RDC et ses principaux partenaires, en l'occurrence les USA et l'Europe, assorti des sanctions contre ses dirigeants, la tentation est grande de la part des pourfendeurs

du pouvoir de Kinshasa de lui chercher noise, même au prix d'une manipulation éhontée. Tous les coups sont, dans ces conditions, permis. Lorsqu'on sait que la mafia internationale est capable de tout, jusqu'aux pires montages, pouvant se permettre d'affréter un navire et lui coller, en guise de couverture, l'étiquette d'un Etat dont il sait qu'il n'a pas les moyens de revendiquer quoi que ce soit, il y a lieu de relativiser les accusations hâtives portées sur la RDC. En outre, le fait que l'identité et la nationalité des neuf membres d'équipage arrêtés n'aient pas été communiquées pousse à s'interroger si le « Commander Tide » croisé dans les eaux internationales battant pavillon congolais, provenait réellement de la RDC.

Dans une Turquie qui a la réputation d'être une des principales routes de la drogue entre l'Afghanistan et l'Europe, tout peut arriver. Tout est possible. Et même, dans l'hypothèse d'une connexion éventuelle entre la mafia et certains cercles de pouvoir à Kinshasa, il y a lieu de se demander qu'elle est cette autorité politique ou militaire qui serait tentée de prendre un aussi grand risque tout en sachant que ce business, quoique juteux, a aussi son revers ? Si certains, ailleurs, s'en sont tirés à bon compte, l'expérience paraît pour le moins périlleuse avec le risque d'en sortir perdant. Tout ceci explique la sérénité qu'affiche le gouvernement congolais qui a vite démenti, dans un communiqué officiel, avoir exporté cette cargaison à problème vers la Turquie. De son côté, le procureur général de la République a mis en place une commission pour faire la lumière sur ce qu'il qualifie de « pratiques frauduleuses » très prisées par la haute mafia internationale. « Les autorités congolaises ont dénoncé ces pratiques depuis plusieurs mois et en ont informé tant Interpol que l'Organisation maritime internationale (OMI) », a-t-il indiqué. La balle est donc dans le camp de l'Interpol qui s'est déjà saisi du dossier dans l'optique de découvrir le pot aux roses. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## VIOLENCES AU KASAÏ

## Des enfants privés de scolarité

Plus de 150.000 enfants sont privés ou ont un accès réduit à l'école en raison des violences au Kasai, région du centre de la République démocratique du Congo, secouée par une rébellion depuis septembre 2016, selon l'Unicef.



Une école au Kasai central

« Des attaques ont endommagé 639 écoles primaires et secondaires dans le Grand Kasai » où « de nombreuses écoles servent aujourd'hui de lieu d'hébergement de fortune pour les déplacés », écrit le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans un communiqué publié vendredi. « Certaines infrastructures scolaires sont occupées par les milices ou des forces combattantes. Face à la violence, les enseignants hésitent à se rendre dans leurs écoles », ajoute le texte.

Au Kasai, selon la même source, plus d'un enfant sur dix en âge d'aller à l'école a vu sa scolarité interrompue d'une manière plus ou moins longue en raison des violences.

« Plusieurs écoles de la région ne sont plus opérationnelles depuis plus de 100 jours », souligne l'Unicef indiquant avoir besoin de 40,2 millions de dollars pour sa réponse d'urgence dans le Grand Kasai. « Une génération entière risque d'être sacrifiée si rien n'est fait pour apporter une assistance en éducation en situation d'urgence », a prévenu Tajudeen Oyewale, un chef de l'Unicef en RDC.

Depuis septembre 2016, la région du Kasai est secouée par la rébellion de Kamwina Nsapu, chef traditionnel tué en août lors d'une opération militaire après s'être révolté contre les autorités de Kinshasa. Ces violences qui impliquent miliciens, soldats et policiers ont fait plusieurs centaines de morts - dont deux enquêteurs de l'ONU en mars - et causé le déplacement de 1,3 million de personnes. Avant même le déclenchement des violences, les provinces du Kasai étaient parmi les plus pauvres de la RDC. Au cours des derniers mois, les conflits dans la région ont exacerbé cette situation. En mai, l'Unicef avait prévenu que près de 400.000 enfants congolais risquaient d'être touchés par une malnutrition sévère dans le Kasai en raison de ce conflit meurtrier.

AFP



**Siec 17** 21 & 22 juin 2017  
 RETAIL & IMMOBILIER COMMERCIAL Porte de Versailles - Paris, Pavillon 4



# PAVILLON by Siec AFRIQUE

LE SIEC DEVIENT **LA VITRINE DU MARCHÉ AFRICAIN**  
 AUPRÈS DES LEADERS DE L'IMMOBILIER  
 COMMERCIAL ET DU RETAIL



**LE RENDEZ-VOUS  
 DE TOUS LES LIEUX  
 DE COMMERCE !**

Commerce de centre-ville  
 Centre commercial  
 Lieu de transit  
 Outlet  
 Parc d'activités commerciales

High Street  
 Commerce éphémère  
 Pop-up store  
 Click and Collect  
 Digital Store

**4 600**  
visiteurs

**80%**  
de Top Managers

**5 500m<sup>2</sup>**  
de surface d'exposition

**1 700**  
représentants  
d'enseignes

**1 600**  
promoteurs, gestionnaires  
et investisseurs

**600**  
acteurs des villes  
et pouvoirs publics

> Inscrivez-vous sur [www.siec-online.com](http://www.siec-online.com)

#Siec

Sponsor Gold  
**GALIMMO**  
 REAL ESTATE

Sponsors Platinum  
**unibail-rodamco**

Sponsors Silver

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



**LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO**

+242 06 951 0773  
 +242 05 629 1317

✉ [imp.bc@adiac-congo.com](mailto:imp.bc@adiac-congo.com)

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
 Brazzaville - République du Congo





## HUMEUR

## Pourquoi toujours l'usage du téléphone au volant ?

Le constat est que l'usage du téléphone portable au volant est parmi de nombreuses causes d'accidents de circulation dans nos villes. Et pourtant il est strictement interdit aux chauffeurs et autres personnes qui sont au volant de ne jamais manipuler le téléphone ou de ne jamais parler au téléphone. Car cette attitude reprochable peut conduire à une conséquence fatale et pour soi-même et pour autrui.

Ainsi donc l'on se demande si réellement cette interdiction est connue par tous ou les gens font semblant de ne pas la respecter ? Tenez ! Il suffit d'être présent à un arrêt de bus pendant toute une journée et se permettre de compter le nombre de véhicules qui passent devant soi avec des conducteurs ou des chauffeurs ayant des téléphones à l'oreille. Le résultat de cette « enquête » peut être scandaleux. Car le constat objectif est que près de la moitié des conducteurs décrochent toujours leur téléphone portable, et donne ainsi la priorité à cette tâche. Avec un téléphone en main, le conducteur change son comportement brusquement les deux minutes qui suivent l'appel. Il regardera moins dans ses rétroviseurs et sur les côtés de la voiture. Il aura tendance à ralentir très rapidement et à mordre la ligne. Il va oublier même qu'il est en train de conduire. Il oubliera parfois de s'arrêter au passage piéton.

Alors une pareille attitude va augmenter considérablement le risque d'accidents car sa vigilance et son attention en tant que chauffeur ou conducteur vont diminuer. Et si cela se passe sur une longue distance, la probabilité d'arriver à l'irréprochable est là. Et pourtant il y a quelques moyens pratiques permettant d'éviter ce comportement dangereux d'avoir le téléphone à l'oreille en conduisant. Parmi ces moyens, on peut citer pêle-mêle, le fait de programmer d'avance le téléphone pour qu'après chaque appel, c'est la messagerie qui répond, encore que pour ne pas être distrait par la sonnerie brutale du téléphone, celui qui est au volant peut le mettre sur mode silencieux ou l'éteindre.

Toujours dans ces stratégies d'éviter le téléphone à l'oreille quand on conduit, celui qui est au volant peut s'arrêter dans un lieu approprié et sécurisé pour soi-même et pour les autres (parking, aire de repos, place de stationnement) pour soit, passer des appels ou soit écrire des SMS.

Ceci étant, à travers des constats faits par les services de police routière et ceux des transports terrestres, nous déduisons aujourd'hui que le téléphone au volant est la quatrième cause de mortalité sur la route après l'alcool, la vitesse et le non-port de la ceinture de sécurité. Car quand on interroge eux-mêmes des conducteurs et chauffeurs, on a l'impression que certains parmi eux ont le sentiment de ne s'être jamais mis en danger en téléphonant au volant. La nécessité d'arrêter ce comportement est là. A suivre !

Faustin Akono

4<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL AFROPOLITAN NOMADE

## Un plateau très relevé d'artistes attendu à Pointe-Noire

La sélection des artistes qui seront présents du 14 au 19 août 2017 au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard de Pointe-Noire à la 4<sup>e</sup> édition du Festival Afropolitan Nomade est désormais connue. Le comité d'organisation n'a pas lésiné sur les moyens pour choisir les meilleurs artistes qui cartonnent à l'étranger et ceux très en vue sur le plan local.

Près de 120 candidatures provenant de 35 pays de l'espace francophone ont été reçues par les comités international et local de sélection du festival. La qualité du travail présenté, l'originalité dans les œuvres présentées ont été les principaux critères qui ont amené les comités de sélection à choisir près de 40 artistes et groupes.

« L'art et le dialogue au service de la paix » est le thème de la 4<sup>e</sup> édition qui a lieu après les précédentes organisées respectivement au Cameroun, au Gabon et au Bénin.

Sont ainsi attendus à Pointe-Noire pour cette édition, les artistes Freddy Massamba (Belgique-Congo), Badi (Belgique), Rutshelle Guillaume (Haïti), Elena Stoodley, Veeby, Emrical, Jean Gardy (Canada), Kouady, Senam Malo, Jajasu (Benin), Sadrak, Armand Biyag, Teety Tezano, Love N love, Nicole Obele (Cameroun), Ashka (Algérie), Jocelyn Balu et les Aigles de la Révolte (RDC), Alibeta (Sénégal).

Les artistes locaux qui défendront les couleurs nationales ont pour noms : Teddy Benzo, Lorna, Etilene Kingha, Djofel, Ecoma Gospel,

Brice Mizingou, Christian Ouissyka, MLG Mochristo, Ame Berlea, K Musica, Nadege, Bouitis Bouitis, Shaab Joe.

Le Festival Afropolitan Nomade est une initiative d'Afropolitan, une organisation à but non lucratif qui a vu le jour en octobre 2011 à Montréal. Cette organisation a pour mission de développer et soutenir des initiatives qui favorisent le rapprochement interculturel, la



L'artiste musicien Christian Ouissyka sera l'une des attractions du festival Afropolitan nomade crédit photo DR»

promotion de l'éducation et l'utilisation de l'art comme moyen d'action à travers les ateliers, conférences et concerts.

La direction artistique de ce festival est assurée par Freddy Massamba, auteur, compositeur congolais avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et du partenariat de la direction départementale des arts et des lettres de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso





## FOOTBALL

## Le bilan des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

La plupart des championnats européens sont terminés. Le temps de dresser le bilan des Diabes rouges et Congolais de la diaspora qui y évoluent. Ci-dessous, ceux d'Albanie, d'Allemagne et d'Angleterre)

#### Albanie (FK Tirana/Merveil Ndockyt et Moïse Nkounkou)

Saison très contrastée pour le FK Tirana, vainqueur de la Coupe d'Albanie mais relégué en deuxième division (9e et 1er reléguable avec 39 points) après une deuxième partie de saison exécrable : 4e lors de la 20e journée (5 défaites, 9 nuls et 6 victoires), Tirana a cumulé 8 défaites, 6 nuls et seulement 2 victoires lors des 16 dernières journées.

La qualification pour le premier tour préliminaire de la Ligue Europa risque de ne pas suffire pour retenir les meilleurs éléments, logiquement peu enclins à évoluer dans la très faible 2e division albanaise. Avec 5 buts et 3 passes décisives en 29 matchs de championnat (27 titularisations, et 2 buts, dont 1 en finale, en 7 matchs de Coupe), Merveil Ndockyt fait partie de ceux qui devraient avoir des offres intéressantes, à un an de la fin de son contrat.

Pour Moïse Nkounkou, le mercato d'été devrait être moins palpitant : le milieu excentré a disputé 32 matchs, dont 27 comme titulaire, pour un bilan d'un but et cinq passes décisives (1 but, en finale également, en 6 matchs de Coupe). Mais pour lui aussi, l'avenir doit s'écrire loin de l'impasse de la 2e division albanaise sous menace de disparaître des écrans radars.

#### Allemagne (Berliner AK puis Meppen/Francky Sembolo)

Après une saison galère à Osnabrück, en Liga 3, Francky Sembolo s'engage en juillet 2016 en faveur des Berlinoises de l'AK07, en 4e division, groupe Nord-Ouest. En début de saison, il alterne titularisations et entrées en jeu jusqu'à la 8e journée et un match gagné face à Fürstenwalde : il marque son 1er but mais est expulsé et écope de 3 matchs de suspension. Il rejoue 4 bouts de matchs et quitte la capitale allemande pour rejoindre, fin janvier, Meppen, avec un bilan peu reluisant d'un but en 11 matchs.

Premier du groupe Nord de Regionaliga (4e division), Meppen compte sur l'expérience de Sembolo pour compléter l'effectif dans sa quête de montée en Liga 3. Un objectif atteint, après un barrage remporté face à Mannheim, avec 2



Tous deux buteurs en finale, Moïse Nkounkou et Merveil Ndockyt peuvent brandir la Coupe d'Albanie (DR)

titularisations pour Sembolo. Qui totalise, entre février et mai, 1 but et 2 passes décisives en 12 rencontres de Regionaliga. Sous contrat jusqu'en 2018, l'attaquant de 31 ans devrait donc retrouver la Liga 3 la saison prochaine. Une division qu'il connaît bien avec 75 matchs disputés pour 12 buts et 13 passes décisives (avec Osnabruck, Hallescher et Kiel).

#### Allemagne (Wacker Burghausen/Juvhel Tsoumou)

Après une saison 2015-2016 à 13 buts en Regionaliga, Juvhel Tsoumou a haussé la barre avec 16 buts et 2 passes décisives en 30 rencontres du groupe Bayern de la 4e division allemande. Egalement finaliste de la Coupe régionale (défaite face au Scwainfurt 05), il a trouvé le chemin du but à 7 reprises en 6 matchs lors de cette campagne.

Le robuste avant-centre, ancien international U19 allemand, a ainsi attisé la curiosité du sélectionneur national, qui l'a appelé pour le stage de Lisses. Impressionnant, dans un registre différent des autres attaquants des Diabes rouges, durant les premiers jours, il a connu un creux et n'a finalement pas été retenu. A 26 ans, il doit désormais franchir un palier en club (ce qui pourrait se concrétiser rapidement) pour revenir en sélection où sa puissance et sa frappe de balle pourraient être utiles dans certains matchs.

#### Allemagne (Lichtenberg/Kiminou Mayoungou)

Formé à l'Union de Berlin, Kiminou Mayoungou disputait sa 3e saison à Lichtenberg. Le milieu défensif de 25 ans a livré 25 matchs, dont 22 comme titulaire, à 5 postes différents : 13 fois comme défenseur central, 4 fois comme milieu défensif, 4 fois comme milieu droit, 2 fois comme latéral

gauche et 2 comme latéral droit.

Polyvalent, Mayoungou est aussi décisif (3 buts et 2 passes décisives) et vient de prolonger son contrat jusqu'en juin 2018. Sauf transfert, il devrait donc poursuivre avec le club berlinois en Oberliga Nord, après la 3e place de son équipe.

#### Allemagne (Germania Halberstadt/Floydin Baloki)

Fils de feu Florent Baloki-Milandou, Floydin Baloki a disputé 24 match d'Obeliga Sud, essentiellement comme milieu défensif (21). L'ancien milieu offensif de 26 ans, malgré une ligne de statistiques dégarinée (1 passe décisive), a été l'un des cadres du Germania Halberstadt, 2e du classement à 2 longueurs du Chemnie Leipzig. En fin de contrat ce mois de juin.

#### Allemagne (Borussia Neunkirchen/Rudy Mpassi et Godmer Mabouba)

Dix-septième, sur 18, le Borussia Neunkirchen est relégué en 6e division. Avec 12 buts en 31 sorties, Rudy M'Passi (27 ans), en fin de contrat ce mois-ci, devrait trouver un nouveau défi rapidement. Godmer Mabouba, 26 ans, a joué 24 matchs comme milieu défensif, pour 2 buts, est également en fin de bail.

#### Angleterre (Portsmouth/Amine Langanzi Koumba)

Champion de la saison régulière, Portsmouth a gagné son ticket direct pour la League One (3e division). Arrivé le 8 août 2016, en provenance de Fréjus Saint-Raphaël, où il avait très peu joué (93 minutes de jeu entre janvier et juin 2016), Amine Langanzi a disputé 19 des 46 journées de League Two (4e division), dont 12 comme titulaire, pour 1 but marqué et 1 passe décisive. Egalement aligné avec la réserve à 4 reprises.

En fin de contrat, le milieu défensif international devait prolonger, mais le départ de Paul Cook, parti à Wigan et remplacé par Kenny Jackett sur le banc, a gelé les discussions.

#### Angleterre (WhiteHawks/Chris M'Boungou)

Ancien coéquipier de David Louhoungou à Cannes, le défenseur central de 25 ans, formé à Auxerre, évolue dans les divisions inférieures anglaises depuis l'été 2013. Depuis mars 2016, il porte les couleurs de Whitehawks, en Conférence North-South (6e division). Lors de cette saison, pénible pour le Hawks qui ont stagné en bas de tableau de bout en bout de la compétition, il a joué 29 des 42 journées (3 matchs de FA Cup et 3 de League Cup). Maintenus, avec 7 points d'avance sur le premier reléguable, les Hawks resteront en 6e division. Et Lui ? Réponse dans les prochaines semaines.

#### Angleterre (Aston Villa B/Christopher Samba)

Transféré du Dynamo Moscou au Panathinaikos, Christopher Samba débute sa saison tardivement, le 15 septembre, en Ligue Europa (défaite face à l'Ajax), puis dispute 2 matchs de championnat grec avant d'enchaîner les pépins physiques. Il ne reportera plus le maillot du Pana, avec lequel il résilie son contrat en janvier.

Le défenseur central de 33 ans refait surface en février du côté de l'Angleterre : admis à l'entraînement des Villains, il joue une heure avec la réserve d'Aston Villa face à celle de Wolverhampton en mars. Il se murmure qu'il pourrait signer rapidement en faveur de l'équipe première, qui reste en Championship, après une peu glorieuse 13e place. Avec ses 48 buts encaissés, Villa compterait sur l'expérience de l'ancien capitaine de Blackburn. Reste à savoir si le corps du natif de Créteil suivra la cadence.

#### Angleterre (Derby County B/Offrande Zanzala)

Artisan de la montée des U21 en 1re division de leur catégorie en 2015-2016, avec 8 buts en 18 matchs, Offrande Zanzala n'a pas eu l'occasion de confirmer cette saison : l'attaquant de 19 ans s'est gravement blessé au genou en août (rupture du ligament) et n'a pas joué la moindre minute. Mais Derby County mise beaucoup sur le natif de Brazzaville, dont le contrat a été prolongé en février dernier, jusqu'en juin 2019. Un soutien affiché et une belle preuve de confiance pour l'athlétique droitier.

Camille Delourme

## REFLEXION

## Du Golfe persique au Golfe de Guinée

Même si rien n'est encore joué, apparemment du moins, l'on ne peut plus exclure qu'un conflit de grande ampleur plonge à brève échéance le Proche et le Moyen-Orient dans le chaos. Au-delà, en effet, de la tension qui règne depuis des décennies entre Israël et ses voisins palestiniens la guerre des religions opposant les Sunnites que conduit l'Arabie Saoudite et les Chiïtes que dirige de facto l'Iran prend une tournure d'autant plus dangereuse que les Etats-Unis, par la voix de leur président, Donald Trump, ont commis récemment l'erreur de jeter de l'huile sur le feu qui couve dans cette partie du monde.

Dans un semblable contexte la mise à l'écart brutale et inattendue, la semaine dernière, du Qatar par Ryad et ses alliés arabes sonne aux oreilles de la communauté mondiale comme le tocsin, ces coups de cloche répétés et prolongés qui préviennent la population d'un danger imminent. Justifiée par les liens étroits qui existent entre

Téhéran et le très riche Emirat, elle indique qu'un recours à la force n'est plus à exclure de la part des puissances qui ambitionnent de dominer directement ou indirectement le Golfe Persique, cette région autrefois isolée que l'exploitation du pétrole et du gaz a propulsé en moins de trente ans sur le devant de la scène économique mondiale.

Pour dire les choses sans détour la guerre civile qui dévaste la Syrie et l'Irak, l'affrontement qui se dessine entre la Turquie et la communauté kurde, le non règlement de la question palestinienne, l'opposition directe de l'Arabie Saoudite et de l'Iran, le conflit qui dévaste le Yémen et le chaos qui a gagné la Libye après l'assassinat de Kadhafi laissent prévoir des dérapages d'une envergure telle que personne ne saura, ne pourra même les prévenir. La juxtaposition de ces crises plongera vraisemblablement le Proche et le Moyen-Orient dans une crise qu'aucune puissance, aussi riche et donc prétentieuse soit-elle, ne saura gérer.

Evoquée ici même à plusieurs reprises ces dernières années la fermeture brutale de la porte d'accès au Golfe Persique que constitue le détroit d'Ormuz paraît de plus en plus probable au fur et à mesure que les jours passent. Avec cette conséquence immédiate que l'approvisionnement des grands pays industriels de l'hémisphère nord – Europe, Inde, Chine – en pétrole et en gaz sera brutalement stoppé, ce qui provoquera inévitablement une crise de grande ampleur sur les marchés mondiaux.

Outre le fait que les cours des hydrocarbures flamberont aussitôt cette crise propulsera le Golfe de Guinée et donc l'Afrique centrale sur le devant de la scène pétrolière et gazière. Elle en fera vraisemblablement l'un des acteurs clés de la scène énergétique mondiale, ce qui explique sans doute pourquoi des compagnies comme Total, Eni ou Chevron s'attachent depuis des années à mettre en exploitation les vastes gisements d'hydrocarbures offshore et on shore que possède cette région ; ce

qui explique aussi pourquoi la Chine, mais aussi de façon moins visible les Etats-Unis et la Russie ont décidé, ou semblent décidés à faire du Bassin du Congo l'une de leurs priorités stratégiques.

D'aucuns diront que ce qui est écrit ici relève du pur phantasme. Peut-être en effet, mais nous ne saurions trop leur conseiller d'observer avec une grande attention ce qui se passe, ou ce qui se prépare en Méditerranée orientale, dans le Golfe Persique, en Mer Rouge et dans le Golfe d'Aden. Ils verront alors que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que se produise l'une de ces déflagrations que le manque de clairvoyance et l'irresponsabilité de l'homme n'ont pas cessé de provoquer depuis le début de l'ère industrielle.

Quitte à se tromper mieux vaut anticiper que subir, prévenir que guérir, n'est-il pas vrai ?

Jean-Paul Pigasse